



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

Distribution : Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.7(a)
9 juin 2017

Français
Original : anglais

12ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017
Point 25.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
L'ÂNE SAUVAGE D'AFRIQUE (*Equus africanus*)
À L'ANNEXE I ET II DE LA CONVENTION**

Résumé :

Le Gouvernement de l'Érythrée présente la proposition ci-jointe* pour l'inscription de l'Âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*) à l'Annexe I et II de la CMS.

Une proposition pour l'inscription du même taxon à l'Annexe I de la CMS a été soumise de manière indépendante par le Gouvernement de l'Éthiopie. La proposition est reproduite dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.7(b)

*Les dénominations géographiques employées dans le présent document n'impliquent d'aucune manière l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une région, ou concernant la délimitation de leurs frontières. Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de son auteur.

PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE L'ÂNE SAUVAGE D'AFRIQUE (*Equus africanus*) À L'ANNEXE I ET II DE LA CONVENTION

A. PROPOSITION

Inscription de toutes les sous-espèces de l'Âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*) à l'Annexe I et à l'Annexe II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices sauvages :

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION : ÉRYTHRÉE

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

1. Taxonomie

La présente proposition ne suit pas la référence de la nomenclature actuelle des mammifères terrestres adoptée par la CMS, Wilson, D. E. & Reeder, D. M. (ed.) (2005), *Mammal Species of the World. A Taxonomic and Geographic Reference*, Third edition John Hopkins University Press. Elle reprend à la place la nomenclature du taxon adoptée par la CITES, sous laquelle l'Âne sauvage d'Afrique est enregistré sous le nom d'*Equus africanus*, afin d'insister sur le caractère sauvage de l'espèce, et de la différencier de sa forme domestique, enregistrée sous le nom synonyme d'*Equus asinus*.

- 1.1 Classe Mammifère
- 1.2 Ordre Périssodactyles
- 1.3 Famille Équidés
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, y compris auteur et année
Equus africanus Heuglin et Fitzinger, 1866
E. a. africanus Heuglin et Fitzinger, 1866
E. a. somaliensis Noack, 1884

1.5 Synonymes scientifiques : *Equus asinus*

1.6 Nom(s) vernaculaire(s), dans toutes les langues utilisées par la Convention

Anglais : African Wild Ass, Somali wild ass, Nubian wild ass

Français : Âne sauvage d'Afrique

Espagnol : Asno Salvaje de Africa

Allemand : Africanischer Wildesel

Éthiopie : Dibakoli (Afar)

Érythrée : Dibokoli (Afar)

Somalien : Gumbure (Issa)

2. Vue d'ensemble

L'Âne sauvage d'Afrique est l'équidé sauvage le plus menacé du monde. C'est un herbivore non ruminant de grande taille qui vit dans un climat sec très chaud et en terrain accidenté. Cette espèce pourrait servir d'espèce « phare » pour la conservation des écosystèmes du désert et de leur biodiversité. Ces habitats arides abritent également des populations humaines qui sont exposées aux risques des climats extrêmes. Les pasteurs nomades locaux seront étroitement associés à la conservation de la faune. Ils sont en mesure de participer à la gestion de la conservation dans leurs régions et d'en tirer profit.

3. Migrations

3.1 Types de déplacement, distance, la nature cyclique et prévisible de la migration

L'estimation de la différenciation génétique de la population (FST) entre les populations érythréennes et éthiopiennes a été estimée à 0,10 (P<0,05), un résultat qui confirme un scénario de faible structure de la population. Une migration historique bidirectionnelle et une migration récente ont été détectées chez les populations éthiopiennes et érythréennes (Rosebom et al. 2017).

3.2 Proportion de la population migrante et raison pour laquelle il s'agit d'une proportion significative

Les analyses génétiques des échantillons de matières fécales recueillis en Éthiopie et en Érythrée indiquent un mouvement historique et bilatéral entre les deux populations. Des analyses du polymorphisme des microsatellites ont été effectuées pour évaluer les niveaux de diversité génétique, la structure de la population et les paramètres démographiques. Les résultats ont révélé l'absence de structuration géographique chez l'Âne sauvage d'Afrique existant en Éthiopie et en Érythrée. L'estimation de la différenciation génétique de la population (FST) parmi les populations érythréennes et éthiopiennes a été estimée à 0,10 ($P < 0,05$), un résultat qui confirme un scénario de faible structure de population. Une migration historique bidirectionnelle et une migration récente ont été détectées chez les populations éthiopiennes et érythréennes. Une migration récente a été détectée ; deux individus appartenant à la population éthiopienne ont été identifiés comme des immigrants de première génération en provenance d'Érythrée et un individu appartenant à la population érythréenne a été identifié comme un immigrant éthiopien de première génération. Les analyses génétiques indiquent qu'il existe une connectivité à long terme entre les populations éthiopienne et érythréenne (Rosebom et al. 2017).

4. Données biologiques (autres que la migration)

4.1 Répartition (actuelle et passée)

a) *Répartition historique*

L'Âne sauvage d'Afrique était initialement répandu des montagnes de l'Atlas marocain en Afrique du Nord aux zones arides soudanaises et somaliennes (Sidney 1965, Ansell 1974, Kimura 2010). Il convient de traiter le dossier historique avec prudence car sur le terrain, il peut s'avérer très difficile de faire la distinction entre l'Âne sauvage d'Afrique et les ânes sauvages.

La partie nord de la zone a été occupée par l'Âne sauvage de l'Atlas disparu (Groves, 1986). Bien que des ânes aient été signalés dans le nord du Tchad, dans le sud de l'Algérie et dans le massif du Hoggar du Sahara central, il s'agit probablement d'ânes sauvages.

L'Âne sauvage de Nubie, *E. a. Africanus*, vivait dans le désert de Nubie du nord-est du Soudan, de l'est du Nil aux rives de la mer Rouge et au sud de l'Atbara et dans le nord de l'Érythrée (Watson, 1982). Au cours des vols aériens dans les années 70, des Ânes sauvages ont été aperçus dans la vallée de Barka en Érythrée et dans la zone frontalière entre l'Érythrée et le Soudan (Klingel, 1980 ; Watson, 1982) Il n'y a pas de documentation récente sur l'Âne sauvage de Nubie, mais il se peut qu'il soit toujours présent dans le nord de l'Érythrée.

L'Âne sauvage de Somalie, *E. a. Somaliensis*, a été retrouvé dans le désert de Danakil en Érythrée, à Djibouti et le désert de Danakil, et la vallée de l'Awash au nord-est de l'Éthiopie. En Somalie, on les retrouve de Berbera, Meit et Erigavo au nord jusqu'à la vallée de Nugaal (Yalden et al. 1986 ; Moehlman, 2002 ; Moehlman et al. 2013 ; Groves, 2002).

Le catalogue des mammifères d'Éthiopie (1986) de Yalden et al. présente la revue de la littérature historique la plus complète sur la répartition de l'Âne sauvage d'Afrique. Il n'y a pas de consensus dans la littérature scientifique sur la réponse à la question de savoir si l'Âne sauvage d'Afrique est une espèce dont la répartition est constante ou s'il existe des sous-espèces valides (Ansell, 1971 ; Groves et Willoughby, 1981 ; Yalden et al. 1986, 1996 ; Gentry et al. 1996 ; Grubb, 2005) Selon Watson (1982), il y avait une population semi-continue allant du nord de la Somalie à l'Éthiopie et peut-être à travers l'Érythrée et au Soudan. Mais la recherche sur l'ADN ancien indique que l'Âne sauvage de Nubie est l'ancêtre de l'âne domestique (Kimura et al. 2010) et cette recherche a également conclu que, selon l'ADN mitochondrial, l'Âne sauvage de Nubie était distinct de l'Âne sauvage de Somalie.

On trouve l'Âne sauvage d'Afrique en Érythrée et en Éthiopie, et certains animaux peuvent être toujours présents à Djibouti, au Somaliland, au Sool, au Sanag, au Puntland, en Somalie, au Soudan et en Égypte. Mais il n'y a pas d'informations récentes disponibles (Moehlman et al. 2016, figure 1). Yalden *et al.* (1996) les a observés à une altitude de 1 500 m en Éthiopie.

b) Répartition actuelle de la population

L'aire de répartition de l'Âne sauvage d'Afrique dans le désert de Danakil en Érythrée est d'environ 11 000 km² (Hagos 2015) L'ADN extrait des échantillons prélevés de matières fécales de ces animaux en Érythrée a permis d'identifier cinq haplotypes d'ADN mitochondrial : un haplotype (groupe de polymorphismes) spécifique à la population érythréenne (haplotype D), ainsi qu'un haplotype spécifique à la population éthiopienne (E) et trois haplotypes partagés (A, B et C). Ces résultats suggèrent qu'il y a, et/ou qu'il y a eu un flux de gènes entre les sous-populations (Afrera, Serdo) de l'Éthiopie et la population de l'Érythrée (Oakenfull *et al.* 2002).

Les niveaux de diversité génétique, la structure de la population et les paramètres démographiques ont été évalués en utilisant des données génotypiques provenant de 10 marqueurs de polymorphisme des microsatellites. Les résultats ont révélé l'absence de structuration géographique chez l'Âne sauvage d'Afrique existant en Éthiopie et en Érythrée. La population érythréenne présentait les valeurs les plus élevées de diversité génétique (HE = 0,63 ; Na = 4,7). La taille effective de la population pour les populations éthiopienne (Ne = 26,2) et érythréenne (Ne = 25,6) était faible, ce qui confirme leur extrême vulnérabilité. Il n'y avait aucune preuve d'hybridation dans la population sauvage. Cependant, un âne domestique en Érythrée a été identifié comme hybride de première génération (Rosenbom et al. 2017).

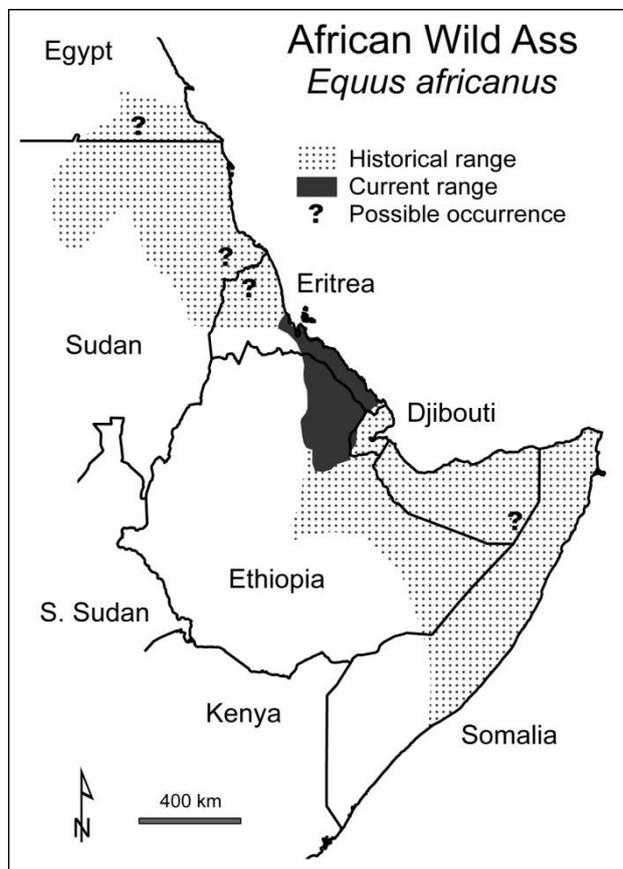


Figure 1. Répartition historique et actuelle de l'Âne sauvage d'Afrique (Moehlman et al. 2016.)

4.2 Population (estimations et tendances)

En Érythrée, les données à long terme existantes sont limitées. La première documentation réussie de l'Âne sauvage d'Afrique date de 1995 (Moehlman et al. 1998) et depuis lors, le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC a mis en place un programme coopératif de recherche, de formation et de conservation auprès du Ministère de l'agriculture, du Collège

agricole d'Hamelmalo et de l'Autorité des forêts et de la faune. L'identification individuelle a permis d'estimer à 47 le nombre d'Ânes sauvages d'Afrique présents sur le site d'étude principal d'une superficie de 100 km² dans la région nord de la mer Rouge (Moehlman et al. 1998 ; Moehlman, 2002). Il s'agit de la densité de population la plus élevée trouvée dans l'aire de répartition actuelle de l'espèce et elle est similaire à la densité de population enregistrée en Éthiopie au début des années 70 (Klingel, 1977). Il s'agit d'une zone d'étude limitée, mais des recherches récentes indiquent que les Ânes sauvages d'Afrique sont actuellement répartis sur une aire d'environ 11 000 km² dans le désert du Danakil (Teclai, 2006 ; Hagos, 2015). Des enquêtes et des analyses Maxent d'un habitat approprié sont nécessaires pour déterminer la répartition et la densité d'Ânes sauvages d'Afrique dans cette zone plus vaste. On estime à un total de près de 400 individus le nombre approximatif d'Ânes sauvages d'Afrique en Érythrée. (Moehlman 2002).

De même, l'estimation actuelle de la population éthiopienne indique une faible densité de l'espèce, d'environ un Âne sauvage d'Afrique par 100 km². Les estimations actuelles indiquent que la taille de la population a considérablement diminué (~ 95 %) depuis les années 70 et on estime à 112 +/- 4 le nombre d'individus d'Ânes sauvages d'Afrique à survivre dans le désert du Danakil dans la région nord-est de l'Afar (Kebede 2013).

En ce qui concerne la Somalie, la seule information récente disponible date de 1997. Moehlman est retourné à la vallée de Nugaal mais n'a pas été en mesure d'enquêter sur l'ensemble de la zone. Les éleveurs locaux ont déclaré qu'il restait moins de 10 Ânes sauvages d'Afrique dans la vallée de Nugaal (Moehlman et al. 2013). Il peut y avoir encore quelques animaux près de Meit et Erigava, mais cette zone n'a pas fait l'objet d'étude depuis les années 70 (Moehlman et al. 2013). On ignore si l'Âne sauvage d'Afrique vit toujours en Somalie à ce jour.

En résumé, le nombre total d'Ânes sauvages d'Afrique observés en Érythrée et en Éthiopie se monte à environ 70 individus ; il peut y avoir jusqu'à 600 individus dans ces deux pays, mais ce chiffre est une extrapolation très approximative des zones ayant fait l'objet d'une étude approfondie. Le nombre d'individus matures est d'environ 30 à 50 % de la population (Feh et al. 2001, Moehlman et al. 2015, Hagos 2015) ; dès lors, le nombre minimum d'individus matures est de 23 et le maximum peut être de 300. En Éthiopie, au cours des 35 dernières années, plus de 95 % de population a disparu, et au cours des 12 dernières années, l'Âne sauvage d'Afrique a disparu d'environ 50 % de son aire de répartition (Kebede et al. 2007). En Érythrée, la population est stable et augmente lentement. Cependant, il est difficile de prévoir les tendances démographiques d'avenir. L'habitat désertique de l'Âne sauvage d'Afrique en Érythrée et en Éthiopie est soumis à des sécheresses récurrentes et extrêmes (Kebede, 1999).

4.3 Habitat (description succincte et tendances)

L'habitat principal est caractérisé par des broussailles et des prairies arides et semi-arides. En Érythrée, l'Âne sauvage d'Afrique vit dans le paysage volcanique de la Grande vallée du Rift, où il est présent dans une aire de répartition qui s'étend de la *Dépression de Dalool* en dessous du niveau de la mer, jusqu'à 1 500 m d'altitude (Yalden et al. 1996, Moehlman et al. 2013, Hagos 2015). Des observations limitées indiquent que les ânes sauvages d'Afrique pâturent principalement, mais ils broutent aussi. Les seuls groupes stables sont composés d'une femelle et de sa progéniture conformément à la norme chez les équidés vivant dans un habitat aride. Les femelles s'associent à d'autres femelles ou à des mâles, mais même les groupes temporaires comptent un nombre réduit d'individus. La faible densité et la faible sociabilité peuvent être attribuables à la faible qualité et disponibilité des fourrages. En Érythrée, *Panicum turgidum* est une importante espèce fourragère (Teclai, 2006).

4.4 Caractéristiques biologiques

L'Âne sauvage d'Afrique dans les déserts de l'Érythrée et de l'Éthiopie vit au sein de petits groupes temporaires (généralement composés de moins de 5 individus). Les seuls groupes stables sont composés d'une femelle et de sa progéniture. Dans les groupes temporaires, la structure du sexe et du groupe d'âge varie d'un groupe d'adultes de même sexe à des groupes mixtes de mâles et de femelles de tous âges. Les mâles adultes étaient fréquemment solitaires, mais aussi associés à d'autres mâles. Les femelles adultes étaient habituellement accompagnées d'un poulain et/ou d'un petit dans sa 1^{ère} année. Il ressort des observations que certains mâles adultes étaient territoriaux et dominants vis-à-vis de leurs congénères, et étaient les seuls à copuler avec des femelles en œstrus. Ainsi, l'Âne sauvage d'Afrique présente l'organisation sociale typique des équidés qui vivent dans des habitats arides (Klingel, 1977 ; Moehlman et al. 1998).

La recherche sur les ânes sauvages a démontré qu'ils sont physiologiquement bien adaptés à la vie dans les habitats arides. Ils peuvent supporter une perte d'eau équivalente à jusqu'à 30 % de la masse corporelle et peuvent boire suffisamment d'eau en 2 à 5 minutes pour rétablir la perte de liquide (Maloiy, 1970 ; Maloiy et Boarer, 1971). En utilisant des implants sensibles à la température, Tomkiewicz (1979) a déterminé que la température corporelle des ânes sauvages variait entre 35 et 41,5°C, en fonction de la température de l'air ambiant. Dans les mois chauds d'été, les mâles avaient une température corporelle moyenne inférieure (36,5°C) à celle des femelles (38,2°C). Elles avaient une température corporelle plus élevée et leur corps contenait probablement moins d'eau en raison de la transpiration. Une augmentation de 2°C de la température corporelle pourrait permettre 2 % d'économies d'eau quotidiennement chez un âne sauvage hydraté de 150 kg. Tomkiewicz a également constaté que la demi-vie biologique de l'eau des femelles était plus longue d'une journée que celle des mâles, ce qui indique que leur consommation d'eau était plus efficace. De telles informations indiquent que l'espèce ancestrale, l'Âne sauvage d'Afrique, est physiologiquement très bien adaptée à la vie dans les déserts de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la Somalie. Cependant, l'Âne sauvage d'Afrique a toujours besoin d'accéder aux eaux de surface et les déplacements des femelles en lactation sont restreints par la disponibilité d'eau et de fourrages. Au cours des enquêtes aériennes dans le désert de Danakil en Éthiopie (1976), la plupart des Ânes sauvages d'Afrique ont été observés à moins de 30 km des sources d'eau connues).

4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

L'Âne sauvage d'Afrique peut servir d'espèce phare pour la conservation de la biodiversité dans l'écosystème du Danakil.

Comparativement aux ruminants, les Ânes sauvages d'Afrique sont polyphages et s'alimentent en vrac ; ils peuvent avoir un régime riche en fibres et de qualité inférieure à celui des ruminants sympatriques de taille similaire. Ainsi, ils peuvent faciliter la croissance des graminées à faible teneur en fibres et de meilleure qualité pour les antilopes sympatriques.

5. **État de conservation et menaces**

5.1 Évaluation de la Liste rouge de l'UICN

Évaluation de la Liste rouge : En danger critique d'extinction (CR) version 3.1
Critères de la Liste rouge : C2 a(i)

Justification de l'évaluation de la Liste rouge

L'Âne sauvage d'Afrique est considéré une espèce en danger critique (comptant au mieux 200 individus matures), le nombre d'individus pouvant subir un déclin continu en raison du climat et de l'impact humain ou du bétail, et aucun nombre de sous-populations n'excédant 50 individus matures. L'espèce peut également atteindre le seuil fixé pour être classé en danger critique d'extinction selon le critère D, car le nombre d'individus matures dans la nature peut être inférieur à 50 (Moehlman et al. 2015).

5.2 Information équivalente liée à l'évaluation de l'état de conservation

Le Gouvernement de l'Érythrée accorde une grande attention à la conservation de la faune en général et de l'âne sauvage en particulier, et s'est engagé à cet égard. Par conséquent, le domaine vital de l'Âne sauvage d'Afrique en Érythrée a été déclaré zone protégée. Des résultats prometteurs ont donc été obtenus pour la survie de l'âne sauvage. Non seulement les populations de l'Afar témoignent d'une forte tradition d'éthique de la conservation, mais elles détiennent également une connaissance et des compétences uniques en matière de gestion de la faune et de coexistence durable. Tous ces éléments auront un impact positif sur la conservation de l'Âne sauvage d'Afrique.

5.3 Menaces à la population (facteurs, intensité)

En Érythrée, l'accès limité à l'eau potable et au fourrage de qualité (principalement en raison de la concurrence avec le bétail) constitue la menace majeure pour l'Âne sauvage d'Afrique. Les femelles reproductrices et les poulains de moins de 3 mois sont les plus exposés. Il est important de déterminer les besoins essentiels en approvisionnement en eau et en fourrage de base, afin de mettre à la disposition des autorités de gestion des éléments pour décider (en consultation avec les éleveurs locaux) des voies et moyens de conserver l'Âne sauvage d'Afrique (Moehlman, 2002 ; Teclai, 2006 ; Moehlman et al. 2013, Hagos 2015).

L'autre menace pour la survie de l'Âne sauvage d'Afrique est la prédation des hyènes, plus particulièrement de l'hyène tachetée. Le croisement avec l'âne domestique est également considéré comme une menace potentielle (Moehlman 2002, Moehlman et al. 2013). Cependant, aucune preuve scientifique n'indique d'introgression de gènes d'âne domestique chez les populations d'Âne sauvage d'Afrique (Hagos 2015). L'extraction de potasse dans la dépression de Danakil par la société d'extraction de potasse South Boulder (Colluli) représente également une menace potentielle pour la survie de l'Âne sauvage d'Afrique et sur l'écologie de la région en général.

5.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

On peut noter la possibilité de présence de mines antipersonnel et anti-véhicule à la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

5.5 Exploitation nationale et internationale

En Érythrée, il est strictement interdit de chasser et tuer ces animaux et cette interdiction est très respectée. Sur le plan international, aucun commerce n'est autorisé puisque l'espèce figure à l'Annexe I de la CITES.

6. Niveau de protection et gestion de l'espèce

6.1 Niveau de protection nationale

En Érythrée, le Gouvernement a érigé l'aire de répartition de l'Âne sauvage d'Afrique située entre la péninsule de Buri et la dépression de Dalool en réserve naturelle, ce qui en fait une zone hautement prioritaire pour la protection de la conservation (Gouvernement de l'Érythrée, 1995).

L'Âne sauvage d'Afrique jouit du statut d'espèce protégée en vertu de la *Forestry and Wildlife Conservation and Development Proclamation No 155/2006* et grâce à l'éthique culturelle des éleveurs d'Afar, et ne peut être chassé ni abattu.

6.2 Niveau de protection internationale

L'Âne sauvage d'Afrique est répertorié en Annexe I de la CITES en Éthiopie et en Érythrée. Les populations d'Âne sauvage de Somalie (*Equus africanus somaliensis*) sont maintenues en captivité (Steck, 2016).

6.3 Mesures de gestion

En Érythrée et en Éthiopie, les programmes de recherche et de conservation (Collège agricole d'Hamelmalo, Autorité des forêts et de la faune et Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage) ont été essentiels pour préserver les populations d'Âne sauvage d'Afrique à travers un soutien à la recherche et à la conservation et l'implication des communautés locales.

En Érythrée, la recherche a démontré que le Plateau de Messir représente une zone essentielle pour la reproduction et que des travaux ont commencé pour délimiter un sanctuaire pour l'Âne sauvage d'Afrique et d'autres animaux sauvages. En 2013, un atelier de planification stratégique de la conservation pour l'Âne sauvage d'Afrique a été organisé.

6.4 Conservation de l'habitat

La conservation de l'habitat est d'une importance capitale pour assurer l'existence continue de l'âne sauvage en Érythrée. Il a donc été envisagé d'établir un sanctuaire pour l'âne sauvage dans son habitat principal et des efforts sont en cours pour séparer complètement l'habitat de l'espèce de la communauté locale qui vit à proximité. Pour l'instant, le processus de préparation a été accompli et la démarcation des limites du sanctuaire devrait se faire dans un avenir proche.

Les zones situées à proximité d'une source d'eau permanente présentent indéniablement un risque de dégradation du fourrage en raison du nombre élevé de têtes de bétail. Par ailleurs, le nouveau projet de potasse Colluli constitue également une menace croissante en termes d'impact sur la nappe phréatique et la productivité primaire ; la construction de routes pour le trafic de camions poids lourds constitue une autre menace. Néanmoins, le projet développe des mesures d'atténuation pour minimiser cette menace.

6.5 Surveillance de la population

Le Ministère de l'Agriculture et l'Autorité des forêts et de la faune surveillent la population d'Âne sauvage d'Afrique en collaboration avec le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC. M. Futsum Hagos, chef de l'Autorité de la conservation de la faune de l'État de l'Érythrée, assume une responsabilité majeure pour l'Âne sauvage d'Afrique. M. Redae Teclai Tesfai effectue une recherche doctorale sur la dynamique de la population et la répartition de l'Âne sauvage d'Afrique.

7. Effets de l'amendement proposé

7.1 Avantages prévus de l'amendement

L'amendement a le potentiel de faciliter la coopération transfrontalière pour la conservation de l'âne sauvage. Il pourrait également encourager les éventuels États de l'aire de répartition à soutenir les enquêtes pour démontrer si l'Âne sauvage d'Afrique est toujours présent dans leur pays. Il peut également encourager davantage de financement pour les infrastructures et la formation nécessaires dans les États de l'aire de répartition.

7.2 Risques potentiels de l'amendement

Les pasteurs nomades locaux seront étroitement associés à la conservation de la faune. Ils sont en mesure de participer à la gestion de la conservation dans leurs régions et d'en tirer profit.

7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un Accord ou d'une Action concertée

8. États de l'aire de répartition

L'âne sauvage n'est actuellement présent qu'en Érythrée et Éthiopie. Des populations d'Âne sauvage d'Afrique pourraient également persister à Djibouti, au Somaliland, au Puntland, au Sool, au Sanag, en Somalie, au Soudan et en Égypte, néanmoins il n'y a pas d'informations récentes disponibles (Moehlman et al. 2013) à ce sujet.

9. Consultations

En ce qui concerne les taxons qui sont également gérés par d'autres accords internationaux ou par des organes intergouvernementaux, des consultations devraient être entreprises pour obtenir les observations de ces organisations ou organes.

10. Remarques supplémentaires

11. Références

- Hagos, F. 2015. Population Distribution, Genetics and Conservation of the African wild ass (*Equus africanus somaliensis*) in Denkelia, Eritrea. MSc thesis. University of Nairobi. Nairobi, Kenya. 75pp.
- Teclai, R. 2006. Conservation of the African wild ass (*Equus africanus*) on Messir Plateau (Asa-ila), Eritrea: The role of forage availability and diurnal activity pattern during the wet season and beginning of the dry season. M.Sc. Thesis, University of Kent.
- Kebede, F. 1995. A field report on the survey of the African wild ass in Serdo area. Report to EWCO. Addis Ababa.
- Kebede, F. 1999. Ecology and conservation of the African wild ass (*Equus africanus*) in the Danakil, Ethiopia. M.Sc. Thesis, University of Kent.
- Kebede, F. 2013. Ecology and community-based conservation of Grevy's zebra (*Equus grevyi*) and African wild ass (*Equus africanus*) in the Afar Region. University of Addis Ababa.
- Kebede, F., Berhanu, L. and Moehlman, P.D. 2007. Distribution and Population Status of the African Wild Ass (*Equus africanus*) in Ethiopia. Report to Saint Louis Zoo.
- Kebede, F., Moehlman, P.D., Bekele, A. and Evangelista, P.H. 2014. Predicting Habitat Suitability for the Critically Endangered African Wild Ass in the Danakil, Ethiopia. *African Journal of Ecology* 52(4): 533–542.
- Moehlman, P.D. 1994. The African Wild Ass: A Survey of Its Current Status in the Yangudi-Rassa National Park and the Southern Danakil, Ethiopia. Report to the Ethiopian Wildlife Conservation Organization. Addis Ababa.
- Moehlman, P.D. 2002. Status and action plan for the African wild ass (*Equus africanus*). In: P.D. Moehlman (ed.), *Equids: Zebras, Asses and Horses. Status Survey and Conservation Action Plan*, pp. 2-10. IUCN, Gland, Switzerland.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. and Yohannes, H. 1998. The African wild ass (*Equus africanus*): Conservation status in the Horn of Africa. *Applied Animal Behavior Science* 60(2,3): 115-124.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. and Yohannes, H. 2013. *Equus africanus*. In: J. Kingdon and M. Hoffmann (eds), *The Mammals of Africa. Volume V: Carnivores, Pangolins, Equids and Rhinoceroses*, Bloomsbury Publishing, London.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. & Yohannes, H. 2015. *Equus africanus*. *The IUCN Red List of Threatened Species* 2015: e.T7949A45170994 <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2015-2.RLTS.T7949A45170994.en>
- Moehlman, P.D., King, S.R.B., and Kebede, F. 2016. Status and Conservation of Threatened Equids in Wild equids: ecology, management, and conservation (edited by Jason I. Ransom and Petra Kaczensky). Johns Hopkins University Press. pp 167-186